

J'estime un philosophe dans la mesure où il peut donner un exemple. Nul doute que cet exemple n'ait la vertu d'entraîner à sa suite des nations entières. Preuve en est l'histoire de l'Inde, qui se confond presque avec l'histoire de la philosophie indoue. Mais cet exemple doit être donné non seulement par les livres mais par la vie quotidienne, comme les philosophes grecs l'ont enseigné, par l'expression du visage, l'attitude, le vêtement, le régime alimentaire, les mœurs, plus que par ce que l'on dit, et surtout que ce que l'on écrit. Que nous sommes loin encore en Allemagne de pouvoir réaliser cette courageuse évidence d'une vie philosophique!

Nietzsche
Schopenhauer éducateur

* **KANT** (*Critique de la raison pratique*, 1788, première partie, livre premier, chap. II, trad. Picavet)

L'homme est un être qui a des besoins, en tant qu'il appartient au monde sensible, et sous ce rapport, sa raison a certainement une charge qu'elle ne peut décliner à l'égard de la sensibilité, celle de s'occuper des intérêts de cette dernière, de se faire des maximes pratiques, en vue du bonheur de cette vie et aussi, quand cela est possible du bonheur d'une vie future. Mais il n'est pourtant pas animal, assez complètement pour être indifférent à tout ce que la raison lui dit par elle-même et pour employer celle-ci simplement comme un instrument propre à satisfaire ses besoins, comme être sensible. Car le fait d'avoir la raison ne lui donne pas du tout une valeur supérieure à la simple animalité, si elle ne doit lui servir que pour ce qu'accomplit l'instinct chez les animaux.

Mais comment est possible la conscience de la loi morale ? Nous pouvons avoir conscience des lois pratiques pures comme nous avons conscience des principes théoriques purs, en observant la nécessité avec laquelle la raison nous les impose en faisant abstraction de toutes les conditions empiriques qu'elle nous impose. Le concept d'une volonté pure tire son origine des lois pratiques pures, comme la conscience d'un entendement pur, des principes théoriques purs. [...] Mais l'expérience confirme aussi cet ordre des concepts en nous. Supposons que quelqu'un affirme, en parlant de son penchant au plaisir, qu'il lui est tout à fait impossible d'y résister quand se présentent l'objet aimé et l'occasion : si, devant la maison où il rencontre cette occasion, une potence y était dressée pour l'y attacher aussitôt qu'il aurait satisfait sa passion, ne triompherait-il pas alors de son penchant ? On ne doit pas chercher longtemps ce qu'il répondrait. Mais demandez-lui si, dans le cas où son prince lui ordonnerait, en le menaçant d'une mort immédiate, de porter un faux témoignage contre un honnête homme qu'il voudrait perdre sous un prétexte plausible, il tiendrait comme possible de vaincre son amour pour la vie, si grand qu'il puisse l'être. Il n'osera peut-être assurer qu'il le ferait ou qu'il ne le ferait pas, mais il accordera sans hésiter que cela lui est possible. Il juge donc qu'il peut faire une chose, parce qu'il a conscience qu'il doit la faire et reconnaît ainsi en lui la liberté qui, sans la loi morale, lui serait restée inconnue.